

Rapport annuel 2009

Introduction :

Cette année, l'Association des Juristes d'expression française de l'Alberta a grandi, a évolué et a prospéré par l'action et la détermination de ses membres et de son personnel.

Notre succès inclut :

- ♣ L'envoi du Mémoire sur l'accès à la justice en langue française préparé par les membres du comité politico juridique à la ministre de la Justice, l'honorable Alison Redford;
- ♣ L'ajout d'une nouvelle banque de données nationales, laquelle est encore au stade d'expérimentation;
- ♣ Notre présence dans les écoles francophones et d'immersion de la province;
- ♣ De nombreux contacts établis avec des fonctionnaires de Justice Alberta en Droit de la famille.

Un des résultats immédiats fut une augmentation de la demande dans notre service de références juridiques.

Je suis fière de l'engagement et du dynamisme de nos membres, car selon nos calculs au-delà de 2000 heures de bénévolat ont été données à informer, à sensibiliser et à promouvoir l'accès à la justice en français en Alberta.

Promotion et communication :

Le 18 avril dernier, pour une deuxième année consécutive nous avons participé à la 28^e Journée du Droit par nos kiosques d'information aux Palais de justice de Calgary et d'Edmonton.

Cette journée vise à informer le public sur le rôle du droit et du système judiciaire par l'entremise de nombreux kiosques et des activités reliées à la justice. Notre présence est unique et essentielle, elle permet d'ajouter le volet français à un événement national institué en 1983 afin de commémorer annuellement l'adoption de la Charte canadienne des droits et libertés.

Un grand merci à Radio-Canada CHFA pour les chroniques juridiques que vous pouvez entendre sur les ondes à toutes les deux semaines depuis le mois de septembre et jusqu'au mois de juin. Un merci tout à fait spécial à Madame Eve-Marie Forcier pour son engagement à promouvoir l'accès à la justice sur les ondes lors de son émission Le Quotidien. Merci à tous les membres bénévoles qui soutiennent les chroniques juridiques en partageant leurs connaissances juridiques.

Au cours de l'année l'AJEFA a publié 3 numéros du Juriste albertain. Le bulletin est distribué par courriel et via notre site Internet et distribué aux membres et aux organismes régionaux et provinciaux.

Notre site internet est de plus en plus utilisé et devient un moyen économique d'informer et de sensibiliser les individus parlant la langue française en Alberta. En moyenne, le nombre de visiteurs par mois est de 685.

Nous avons donc reçu une subvention de Justice Canada pour améliorer l'apparence, le rendement et l'efficacité de notre site. Ces travaux devraient être terminés pour la fin août 2009.

Au-delà de 800 dépliants et affiches ont été distribués aux ACFA régionales, aux écoles francophones et à des organismes régionaux pour faire la promotion de notre association.

Semaine de la Francophonie :

Pendant la semaine de la Francophonie nous avons exposé notre kiosque dans le East Pedway Mall de la Législature.

Promotion des carrières en milieu scolaire :

Le projet Carrières en Justice :

Ce projet nous a permis de visiter une dizaine d'écoles de la province, principalement des écoles francophones et quelques écoles d'immersion. Le but de ce projet était d'encourager les jeunes à utiliser le site internet de Carrières en Justice et de faire connaître notre association aux jeunes franco-albertains. Lors de ces visites, deux professionnels du domaine juridique étaient présents pour parler de leur carrière et répondre aux questions des étudiants.

Nous tenons à remercier ces nombreuses personnes qui ont bénévolement accepté de venir rencontrer les jeunes dans le cadre de ce projet. Leurs noms figurent dans le dernier Juriste albertain, édition de mars 2009.

Suite à ce projet nous avons rencontré des représentants du ministère de l'Éducation, direction de l'éducation française pour les informer et partager nos réalisations. Ils ont

accepté de faire partie de notre comité consultatif pour la phase 2 de ce projet qui a été développée et déposée à Justice Canada. Avec la collaboration d'un groupe de personnes âgées sous la direction de Madame France Levasseur-Ouimet, nous proposons d'ajouter une composante «théâtre juridique» et «procès simulé» pour présenter dans les écoles de la province. Ce nouveau projet touchera l'intimidation et la loi sur les jeunes contrevenants et fera la promotion des droits linguistiques et de différentes carrières en justice.

Réseautage, concertation et partenariat :

Projet Je m'informe de mes droits:

Grâce à une subvention de Justice Canada nous avons développé un partenariat avec l'*Institut Guy-Lacombe de la famille (IGLF)* et les centres d'appui parental pour fournir des outils en français aux avocats francophones et aux familles vivant une séparation ou un divorce. Le projet *Je m'informe de mes droits* nous a permis de traduire dix-neuf (19) dépliants en français qui permettront aux francophones de comprendre davantage les procédures judiciaires en droit de la famille et de diminuer les répercussions négatives liées au divorce ou à la séparation.

La situation politique actuelle en Alberta nous a causé certains défis avec certains fonctionnaires mais nous avons quand même pu réaliser le projet. Ce projet nous a permis de faire connaître notre association et d'établir des contacts auprès de *Alberta Law Line, Legal Aid Alberta, Family Justice Services* et *Maintenance Enforcement Program*, etc.

Grâce au partenariat avec l'*IGLF*, une section juridique *Je m'informe de mes droits* sera disponible dans chacun des 15 Centres de Ressources d'appui parental de la province.

Je tiens à remercier les membres de mon comité : M^e Natalie Tymchuk et M^e Patrice Brideau. Je vous assure que nous avons passé de nombreuses heures à revoir et approuver la traduction des textes. Merci à Madame Josée Bonneville, pour l'excellent travail de coordination.

À tous mes collègues qui pratiquent en Droit de la Famille je vous demande de mentionner à vos clients que cette information existe en français et que le manuel *Parenting after separation* «Le rôle des parents après la dissolution/séparation de la famille» est maintenant disponible en français. Si nous voulons l'accès à la justice pour tous c'est à nous de mentionner que ce manuel est disponible en français.

Présentement nous développons une phase 2 à ce projet toujours en partenariat avec l'*IGLF*.

Les dossiers nationaux et provinciaux:

Au cours de l'année nous avons participé aux rencontres suivantes :

- * Assemblée générale annuelle de la *FAJEFA* (en août 2008)
- * Réunions nationales de la *FAJEF* (3 par année dont une de planification stratégique);
- * Congrès de l'ABC, Québec (été 2008);
- * Rencontre du sous-comité consultatif francophone- Article 41-Les victimes d'actes criminels au sein des communautés francophones en situation minoritaire (Ottawa, mai 2008);
- * Concertation nationale de Justice Canada (en novembre 2008);
- * Premier Colloque sur la Justice familiale à Moncton au Nouveau-Brunswick en novembre 2008 en collaboration avec l'*Association internationale francophone des intervenants* auprès des familles séparées (*AIFI*);
- * Concertation du ministre fédéral de la Justice pour les changements sur la loi des jeunes contrevenants – juillet 2008 à Edmonton;
- * Conférences téléphoniques mensuelles des directions générales de la *FAJEF*;
- * Comité provincial du Forum canadien sur la Justice civile (*Mapping project*);
- * Comité provincial de Plena (conseil d'administration).

L'avancement de la promotion de l'accès à la Justice en français s'accroît à notre rythme et à notre mesure. Donc pour bien inspirer, animer et gouverner cette croissance nous avons besoin d'envisager un exercice de réflexion et d'analyse pour définir et énoncer les priorités stratégiques de notre organisme.

Je suis fière des réalisations de la dernière année et j'aimerais féliciter et remercier chaleureusement :

- * Nos bailleurs de fonds;
- * Nos partenaires;
- * Nos collaborateurs;
- * Les nombreux bénévoles;
- * Mes collègues au Conseil d'administration et tous ceux qui siègent sur un comité de travail;
- * Notre équipe au bureau (Josée, Fabienne, Christian, Justin et Fernande).

Mon droit en français mon choix.

Merci de votre confiance et de votre présence.

Louise Huard-Peake
Présidente de l'AJEFA